



**PRÉSENTATION
DU BUDGET
ET PROGRAMME
TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
(PTI)
VILLE DE LA SARRE
2022**



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,
C'est avec une immense fierté que nous vous présentons aujourd'hui le budget 2022 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 de la Ville de La Sarre.

En raison des élections générales du 7 novembre dernier et du changement de la moitié des conseillers au sein du conseil municipal, cet exercice annuel arrive un peu plus tardivement qu'à l'habitude puisqu'il était important pour nous de prendre le temps de se donner une vision commune. À cet effet, nous avons élaboré une planification stratégique 2022-2025 parallèlement à l'exercice budgétaire, et ce, en concertation avec nos élus, nos employés et les acteurs du milieu. J'en profite pour remercier tout un chacun pour sa contribution à l'élaboration de ces outils, qui nous permettront de placer les Lasarroises et Lasarrois en tête de liste de nos priorités.

Je tiens d'abord à préciser que ce budget et le PTI respectent les paramètres du cadre financier de la Ville guidant nos choix présents et futurs. Et cela, en évitant une hausse drastique du taux de taxation et en prenant en considération l'augmentation de la valeur du parc immobilier à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024 qui est entré en vigueur le 1er janvier dernier.



MOT DU MAIRE

Les sommes prévues au budget 2022 vont nous permettre de faire une véritable différence dans l'amélioration de la qualité de vie de la population. Plusieurs projets seront réalisés au cours de la prochaine année afin de continuer d'instaurer des solutions durables et efficaces, qui placeront plus que jamais les citoyens au cœur des orientations municipales et favoriseront davantage le développement de notre communauté. Bien entendu, les effets de la pandémie se font encore sentir.

Comme tout le monde, j'ai hâte que cette douloureuse expérience soit derrière nous. D'ici là, vous pouvez compter sur la Ville de La Sarre pour vous accompagner face aux nombreux défis qui se présentent devant nous.

En terminant, je tiens à vous assurer de la pleine et entière collaboration des membres du nouveau conseil municipal pour façonner une ville à votre image, une ville où il fait bon vivre. Nous sommes déterminés à faire une différence positive dans vos vies, et pour aujourd'hui, et pour demain.





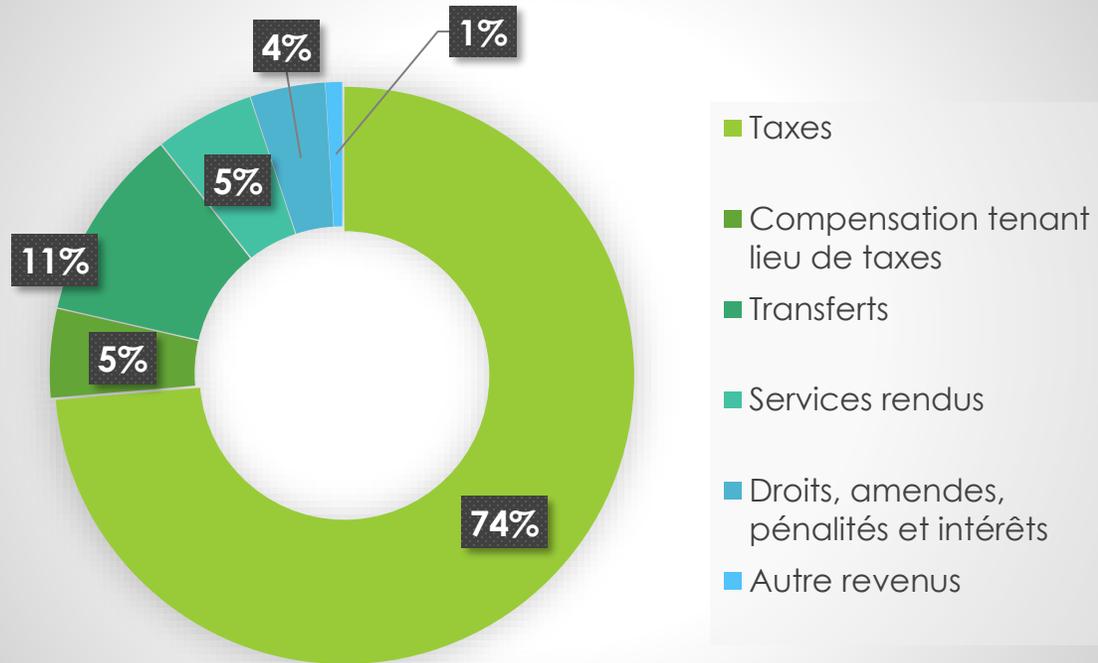
PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Revenus	2021 Budget	2022 Budget	Écart en \$
Taxes	9 467 922 \$	9 800 326 \$	332 404 \$
Paiements tenant lieu de taxes	660 143 \$	658 635 \$	(1 508) \$
Transferts	1 478 191 \$	1 436 651 \$	(41 540) \$
Services rendus	627 267 \$	733 796 \$	106 529 \$
Imposition de droits	236 600 \$	255 800 \$	19 200 \$
Amendes & pénalités	179 000 \$	173 000 \$	(6 000) \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	141 250 \$	126 250 \$	(15 000) \$
Autres revenus	165 206 \$	123 334 \$	(41 872) \$
TOTAL DES REVENUS	12 955 579 \$	13 307 792 \$	352 213 \$

BUDGET 2022

ACTIVITÉS DE
FONCTIONNEMENT À
DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 DÉCEMBRE 2022

Ventilation des revenus



REVENUS 2022

FAITS SAILLANTS - REVENUS



7

**NOTRE DÉFI : MAINTENIR
L'AUGMENTATION DU TAUX DE TAXE
FONCIÈRE EN DEÇÀ DE L'IPC**

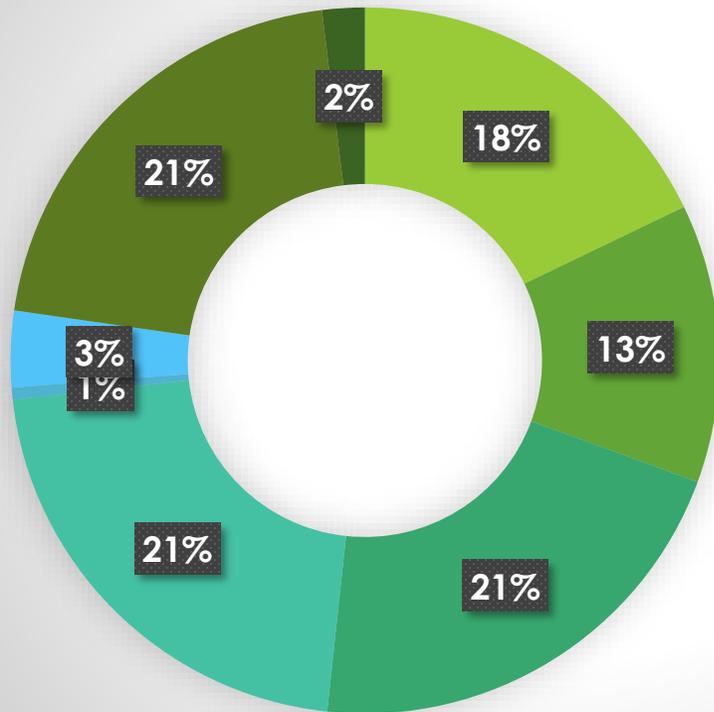


- ▶ La source principale de revenus provient de la taxation. L'augmentation représente environ 2 % pour la maison moyenne, comme nous le verrons plus explicitement dans les pages suivantes.
- ▶ Nous anticipons une baisse encore cette année au niveau des transferts. La péréquation ne cesse de diminuer depuis les dernières années.
- ▶ Nous prévoyons une reprise des activités pour 2022, toujours dans le respect des mesures en vigueur.
- ▶ Rappelons que depuis deux ans, nous avons connu une baisse des revenus provenant des services rendus, qui s'explique principalement par le ralentissement, voire l'annulation, de plusieurs activités de sports et loisirs ainsi que d'événements culturels en raison de la COVID.
- ▶ Le conseil a aussi pris la décision de maintenir la gratuité des parcomètres, expliquant la diminution des amendes et pénalités.

DÉPENSES	2021 Budget	2022 Budget	Écart en \$
Administration générale	2 195 140 \$	2 255 669 \$	60 529 \$
Sécurité publique	1 518 828 \$	1 611 463 \$	92 635 \$
Transport	2 537 943 \$	2 669 080 \$	131 137 \$
Hygiène du milieu	2 694 472 \$	2 721 936 \$	27 464 \$
Santé et bien-être	69 670 \$	69 670 \$	- \$
Aménagement, urbanisme et développement	397 776 \$	441 759 \$	43 983 \$
Loisirs et culture	2 546 807 \$	2 628 798 \$	81 991 \$
Frais de financement	294 518 \$	244 861 \$	(49 657) \$
Amortissement	2 246 033 \$	2 330 545 \$	84 512 \$
Total des charges	14 501 187 \$	14 973 781 \$	472 594 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(1 545 608) \$	(1 665 989) \$	(120 381) \$

BUDGET 2022

Ventilation des dépenses 2022



- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Santé et bien-être
- Aménagement, urbanisme et dév.
- Loisirs, culture et vie comm.
- Frais de financement

DÉPENSES 2022

FAITS SAILLANTS - DÉPENSES



10

MAINTENIR UN NIVEAU DE DÉPENSE ACCEPTABLE MALGRÉ UN TAUX D'INFLATION À LA HAUSSE



- ▶ L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par plusieurs facteurs.
- ▶ Tout d'abord, des sommes supplémentaires seront investies en 2022 pour les postes de loisirs et culture. Celles-ci serviront à entretenir nos infrastructures, mais aussi à organiser davantage d'activités.
- ▶ Aussi, un épandage supplémentaire d'abat-poussière sera effectué dans nos rangs en cours d'été, à la demande des citoyens du secteur rural. De plus, des sommes seront affectées à la poursuite de différents projets, tels que la refonte des règlements d'urbanisme et le développement du parc industriel et de secteurs domiciliaires.
- ▶ Les autres variations s'expliquent entre autres par une augmentation de l'inflation, la hausse annuelle de la masse salariale des employés de la Ville et des frais de la Sûreté du Québec.
- ▶ Il est à noter qu'une réorganisation des services en matière de collectes des matières résiduelles nous permet de maintenir les mêmes coûts. Toutefois, une collecte de moins par semaine sera réalisée pour le secteur commercial et industriel.

Conciliation à des fins fiscales	2021 Budget	2022 Budget
Immobilisations		
Amortissement	2 246 033 \$	2 330 545 \$
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(958 945) \$	(898 800) \$
Affectations		
Activités d'investissement	(90 700) \$	(74 300) \$
Excédent accumulé	488 111 \$	441 115 \$
Réserves financières et fonds réservés	(138 891) \$	(132 571) \$
	1 545 608 \$	1 665 989 \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$	- \$

BUDGET 2022

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

12

Le nouveau rôle triennal, qui reflète les conditions du marché au 1er juillet 2020, a été déposé en novembre dernier et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

La valeur du parc immobilier est passée de 662,9 M\$ à 724,6 M\$, soit une hausse de 10% de la valeur globale.

- **Attention**, il ne faut pas confondre l'augmentation de la valeur des immeubles imposables et l'augmentation des taxes pour les citoyens. Une augmentation du rôle reflète un dynamisme et un enrichissement collectif



TAUX DE TAXATION

13



Dans un souci de limiter les augmentations et la charge fiscale pour les citoyens, les taux de taxation ont été revus en fonction du nouveau rôle d'évaluation et selon les augmentations des catégories d'immeubles.



Ainsi, les taux combinés pour couvrir les dépenses de fonctionnement et du service de la dette ont été diminués pour les secteurs résidentiels et non résidentiels, comme le démontre le tableau suivant.

Taxes sur la valeur foncière	Taux 2021 par 100 \$ d'évaluation	Taux 2022 par 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale (taux variés)		
Taux de base (catégorie résiduelle)	0,989	0,946
Immeubles non résidentiels	1,373	1,332
Immeubles industriels	1,617	1,559
Immeubles de six logements et plus	0,989	0,946
Taxe d'assainissement des eaux	0,150	0,1360
Taxe foncière spéciale	0,096	0,0845

TAUX DE TAXATION

Taxes de services	Taux 2021	Taux 2022
Tarifcation eau résidentielle (par unité de logement)	120 \$	120 \$
Tarifcation eau résidentielle (par piscine)	50 \$	50 \$
Tarifcation eau commerciale (par local commercial)	Selon le type de commerce	Selon le type de commerce
Tarifcation ordures/recyclage résidentielle (par unité de logement)	300 \$	270 \$
Tarifcation ordures/recyclage commerciale (par local commercial)	Selon le type de commerce	Selon le type de commerce

TAUX DE TAXATION

	Taux 2021	Taux 2022
Valeur moyenne d'une résidence	168 601 \$	185 390 \$
Taxe foncière-résiduelle	1 667,46 \$	1 753,79 \$
Taxe assainissement des eaux	252,90 \$	252,13 \$
Taxe foncière spéciale	161,86 \$	156,65 \$
Ordures/recyclage	300,00 \$	270,00 \$
Eau	120,00 \$	120,00 \$
TOTAL DU COMPTE DE TAXE	2 502,22 \$	2 552,57 \$
Variation en \$ par rapport à 2021		50,35 \$
Variation en % par rapport à 2021		2,01 %

TAUX DE TAXATION

EXEMPLE DE LA CHARGE FISCALE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE

Dépenses en immobilisations	2022
Projet Décohesionnement	600 000 \$
Éclairage de rues au LED	175 000 \$
Infrastructures routières	775 000 \$
Changement système pompage puit 3	35 000 \$
Changement 2 pompes SP5 (station principale)	170 000 \$
Environnement et infrastructures souterraines	205 000 \$
Réfection toiture maison de la culture	438 627 \$
Développement Parc industriel (lotissement, plan, ligne électrique, chemin, ingénierie)	350 000 \$
Installation rampe personnes à mobilité réduite	50 000 \$
Bâtiments et terrain	838 627 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

	2022
Terrain Pickleball	120 000 \$
Mobilier et tables	15 000 \$
Réfection terrain de balle	65 000 \$
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	200 000 \$
Tablette Évaluation	3 500 \$
Ordinateurs	11 100 \$
Outils Ville intelligente	10 000 \$
Caméras hôtel de ville	5 000 \$
Ameublement et équipements de bureau	29 600 \$
Camion Incendies 1 tonne 6 roues 4 portes et équipements	200 000 \$
Camionnette 4 portes 3/4 tonnes 2 portes	60 000 \$
Véhicules	260 000 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

	2022
Assécheur d'air au garage	4 200 \$
Unité de climatisation bureau technique biblio + bureau TP	8 000 \$
Réservoirs aéroport	388 000 \$
Habits de combat (3)	8 000 \$
Aménagement boîte A-701	7 000 \$
Bouteur	50 000 \$
Équipements S.U.M.I. (remorque fermée, équipement (EPI), Argo, snowbulance)	120 000 \$
Projet sécurité routière	46 000 \$
Gratte de déneigement réversible	9 000 \$
Changement pour éclairage au DEL bibliothèque	16 500 \$
Déshumidificateur aréna	50 000 \$
Bicyclette électrique	3 500 \$
Ventilateur de fumée caserne	
Machinerie, outillage spécialisé et équipement	710 200 \$
Site internet	45 000 \$
Autres investissements	45 000 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS DÉTAILLÉS PAR CATÉGORIE

Dépenses en immobilisations	2022	2023	2024	Total
Infrastructures routières	775 000 \$	6 539 079 \$	1 500 000 \$	8 814 079 \$
Environnement et infrastructures souterraines	205 000 \$	160 000 \$	-	365 000 \$
Bâtiments et terrains	838 627 \$	200 000 \$	-	1 038 627 \$
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	200 000 \$	150 000 \$	-	350 000 \$
Ameublement et équipements de bureau	29 600 \$	13 000 \$	-	42 600 \$
Véhicules	260 000 \$	415 000 \$	1 130 000 \$	1 805 000 \$
Machinerie, outillage spécialisé et équipement	710 200 \$	26 100 \$	152 000 \$	888 300 \$
Autres investissements	45 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	145 000 \$
Total dépenses en immobilisations	3 063 427 \$	7 553 179 \$	2 832 000 \$	13 448 606 \$

PROJETS EN IMMOBILISATIONS

DÉPENSES PAR CATÉGORIE POUR L'ANNÉE 2022

Source de financement	2022	2023	2024	Total
Fonds de roulement	171 500 \$	13 000 \$	137 000 \$	321 500 \$
Subvention	629 000 \$	3 195 579 \$	-	3 824 579 \$
Comptant	74 300 \$	76 100 \$	65 000 \$	215 400 \$
Emprunt à long terme	1 983 627 \$	4 218 500 \$	2 630 000 \$	8 832 127 \$
Surplus accumulé	205 000 \$	50 000 \$	-	255 000 \$
Total des sources de financement	3 063 427 \$	7 553 179 \$	2 832 000 \$	13 448 606 \$

Note

L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal. Ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation. Le conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

**PROJETS EN
IMMOBILISATIONS**

**FINANCEMENT DES
DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS**

DES PROJETS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES CITOYENS



- ▶ D'entrée de jeu, il est important de savoir qu'à compter de cette année, le PTI sera adopté en septembre plutôt qu'en décembre, et qu'au préalable, les élus et l'équipe administrative travailleront de concert afin d'adopter une politique de gestion des actifs et de mettre en place un plan de gestion des actifs en lien avec la planification stratégique 2022-2025.
- ▶ Le PTI 2022-2023-2024 comporte plusieurs projets de réfection et de maintien des infrastructures, mais également des investissements porteurs pour la communauté, bien que cela sera bonifié en cours d'année.
- ▶ Considérant l'état de nos infrastructures routières et souterraines, nous amorcerons en 2022 une série de travaux afin de maintenir l'état de nos stations de pompages et nous débuterons des travaux de décohéssionnement tant attendus. Le programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence nous permettra de réaliser d'autres projets en 2023, selon les priorités établies après la réalisation de l'inspection de nos réseaux.
- ▶ Aussi, la réfection du toit de la Maison de la culture sera au programme, en plus de finaliser l'aménagement extérieur du bâtiment afin d'y installer la superbe sculpture de Christel Bergeron.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE A GUIDÉ NOS CHOIX



- ▶ Les sportifs seront heureux d'apprendre que nous construirons un terrain de pickleball extérieur.
 - ▶ Nous sommes actuellement à analyser les terrains potentiels. Le terrain de balle molle subira aussi une cure de jeunesse. Les travaux de mise en forme du terrain devraient être débutés à l'automne 2022.
 - ▶ Autre projet important : la mise à niveau des réservoirs de carburant à l'aéroport.
- ▶ Nous compléterons également la modernisation de nos équipements technologiques et réaliserons un nouveau site internet, nous permettant d'être plus accessibles en ligne. Le résiduel de 93 000 \$ du Fonds COVID nous permettra de financer ces actions.
 - ▶ Finalement, c'est avec une grande fierté que le conseil municipal lancera son appel de projets pour un nouveau budget participatif dès le printemps 2022, afin d'être en mesure de les réaliser en 2023.

ÉQUIPE DE SERVICE



**SERVICES
ADMINISTRATIFS**



**URBANISME ET
DÉVELOPPEMENT**



**LOISIR, SPORT ET VIE
COMMUNAUTAIRE**



**CULTURE,
PATRIMOINE ET
TOURISME**



TRAVAUX PUBLICS



**SERVICE
PRÉVENTION DES
INCENDIES ET
SÉCURITÉ CIVILE**



CONCLUSION

Les élus et les employés de la Ville de La Sarre poursuivront leur travail afin d'offrir une qualité de vie à ses citoyens tout en répondant à leur capacité de payer. Nous demeurerons aussi à l'affût des différents programmes d'aides financières disponibles et développerons des partenariats avec la communauté afin d'arriver.





MERCI



INFO@VILLE.LASARRE.QC.CA



WWW.VILLE.LASARRE.QC.CA